



Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

Le mercredi 6 septembre 2017

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 20h05.

1. Vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Sophie Doucet, présidente
Mme Stéphanie Guy, membre
Mme Lisa-Marie Lyman, membre
Mme Jessica T-Foster, membre
Mme Rachel Langlois, membre
Mme Sophie Blais, membre
Mme Mélanie Mercier, directrice

M. Stéphane Larivière, vice-président
Mme Caroline Sauvé, membre
Mme Noémie Lebel, membre
Mme Joëlle Le Blanc, membre
Mme Chantal Courtemanche, membre
Mme Sonia Fournier, membre
Mme Marie-Josée Baril, directrice adjointe

2. Présentation des membres

Les membres se présentent.

3. Secrétaire de réunion

Madame Courtemanche poursuivra le rôle de secrétaire de réunion et madame Le Blanc se propose comme substitut.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Doucet fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposition No.01 (2017-09-06)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Doucet
Adoptée à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2017

Proposition No.02 (2017-09-06)
Proposée par madame Blais
Appuyée par madame Courtemanche
Adoptée à l'unanimité

6. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e)

Madame Blais propose que madame Doucet joue le rôle de présidente cette année. Elle est appuyée par madame Lebel. Madame Mercier lit la lettre de monsieur Larivière, absent en début de séance. Il désire se représenter comme président. Madame Mercier fait un bref résumé de la tâche d'un(e) président(e). Madame Lyman décrit brièvement monsieur Larivière pour que les nouveaux membres puissent faire un choix plus éclairé lors du vote. Suite à un vote secret, madame Doucet obtient neuf voix contre deux pour monsieur Larivière.

Suite à l'arrivée de M. Larivière, ce dernier se présente brièvement à la nouvelle équipe qui l'élit par acclamation comme vice-président. Madame Mercier félicite madame Doucet et monsieur Larivière.

7. Élection d'un(e) représentant(e) au comité de parents (au besoin) et de son substitut

Madame Doucet explique aux membres les fonctions d'un comité de parents et l'implication pour la personne y participant. Madame Lebel se propose pour être représentante et madame Sauvé se propose comme substitut.

8. Nomination d'un membre de la communauté

La directrice précise qui peut être membre de la communauté. Aucune nomination n'est effectuée.

9. Présence du commissaire

Madame Mercier explique aux nouveaux membres que monsieur Normand Sylvestre, commissaire, assiste parfois aux rencontres du conseil d'établissement. Mme Blais nomme les bienfaits de sa participation au conseil. Il est donc proposé d'inviter M. Sylvestre à se joindre à notre conseil d'établissement cette année.

Proposition No.03 (2017-09-06)
Proposée par madame Lebel

Appuyée par monsieur Larivière
Adoptée à l'unanimité

10. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Le calendrier des rencontres du conseil d'établissement 2017-2018 est présenté. Celles-ci auront lieu à 18h30 aux dates suivantes : 6 septembre, 25 octobre, 22 novembre, 13 décembre, 7 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 13 juin. Mme Mercier fera parvenir la version officielle du calendrier par courriel à tous les membres.

Proposition No.04 (2017-09-06)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame Langlois
Adoptée à l'unanimité

11. Calendrier des rencontres de parents et journées flottantes

La directrice fournit les dates des rencontres de parents à titre informatif. Madame Taddio-Foster donne des précisions quant aux rencontres et aux communications concernant les parents des enfants en maternelle 4 ans.

12. Autorisation pour les sorties dans le quartier

- Considérant que le conseil d'établissement doit approuver la programmation des activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux de classe (art. 87);
- Considérant que les enseignants désirent parfois faire un tour du quartier avec les enfants (ex : lorsque la cour est impraticable) ou se rendre au Parc Marcel Gladu pour bénéficier de la patinoire ou des facilités qu'offre cet emplacement;

Il est recommandé d'approuver ce type de sorties sans avoir à consulter le CÉ si la demande est faite à la direction d'école, que l'encadrement respecte les règles de sécurité et que la sortie implique un parcours inférieur à 1,6 km pour le primaire et 800 m pour le préscolaire.

Proposition No.05 (2017-09-06)
Proposée par madame Le Blanc

Appuyée par madame Lyman
Adoptée à l'unanimité

13. Autorisation pour les sorties éducatives

Les sorties anticipées seront proposées dans des rencontres ultérieures.

14. Autorisation à la direction pour des sorties

La direction de l'école demande au conseil d'établissement l'autorisation d'approuver elle-même une sortie éducative si le délai est trop court pour en demander l'approbation par le conseil d'établissement. Il s'agit de situations exceptionnelles.

Par exemple, la ville de Gatineau offre parfois des billets de spectacles (vendus à la dernière minute) aux écoles dont les élèves sont moins favorisés.

Dans ces situations, la direction avisera les parents du conseil d'établissement dès que possible.

Proposition No.06 (2017-09-06)
Proposée par monsieur Larivière

Appuyé par madame Sauvé
Adoptée à l'unanimité

15. Activités parascolaires

Dimension sportive réitère sa proposition d'offrir des activités parascolaires aux élèves. L'organisme vise ceux du 1^{er} et 2^e cycle puisque c'est moins populaire chez les élèves du 3^e cycle. Il reste 1632\$ de fonds mais madame Mercier suggère que les participants paient 10\$ (pour 10 cours d'une heure) afin de favoriser l'engagement de ceux-ci.

Proposition No.07 (2017-09-06)
Proposée par madame Blais

Appuyée par madame T.-Foster
Adoptée à l'unanimité

16. Campagne de financement pizza

La campagne se poursuit cette année tous les mardis. La pizza sera encore fournie par le restaurant La Différence au même prix (2,50\$ du morceau + 1\$ pour un dessert et 1\$ pour un jus ou une bouteille d'eau). Les ventes débuteront le 26 septembre. Le calendrier des dates sera envoyé aux parents le jeudi 7 septembre. La direction recommande de poursuivre la tenue de cette campagne de financement pour les élèves pour l'année scolaire 2017-2018.

Les profits (réservés pour les élèves) iront dans un fonds à destination spéciale le temps d'étudier les possibilités. Les projets officiels sont donc à venir. Ils concerneront sans doute le service de garde.

Proposition No.08 (2017-09-06)
Proposée par madame Lyman

Appuyée par madame Fournier
Adoptée à l'unanimité

17. Vente des polos

La vente des polos aura lieu le 14 septembre de 16h00 à 18h00. Les élèves devront porter obligatoirement un chandail au logo de l'école tous les jours, sauf la dernière journée d'école de la semaine ainsi que pour la prise des photos en début d'année. Il y aura des polos noirs, rouges, gris, bleus royal et bleus marine ainsi qu'un T-shirt bleu royal. Les élèves du 2^e et 3^e cycle devront obligatoirement se changer lors des cours d'éducation physique (question d'hygiène). Les autres niveaux ne seront pas obligés mais seront encouragés à le faire. Lors des sorties, les élèves devront porter le polo bleu royal.

18. Règle de régie interne

Madame Mercier distribue le document aux membres pour qu'ils le lisent. Ce point est alors remis à la prochaine rencontre.

19. Dénonciation d'intérêts

La direction explique le document et demande aux membres de le remplir.

20. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 25 octobre à 18h30. Les gens sont invités à passer par la porte avant droite autour de 18h15.

21. Varia :

Concours Donnez au suivant : L'école est inscrite au concours instauré par Chantal Lacroix dans les écoles du Québec et qui aura lieu du 25 septembre au 1^{er} octobre. Le but est d'encourager les élèves à poser le plus de bonnes actions qu'ils peuvent (à l'école comme à la maison). Ils pourront collecter

leurs données dans un cahier réservé à cet effet (cœurs à colorier) et se prendre en photo en train de faire leurs petits ou grands gestes de bonté. L'école qui aura accumulé le plus grand nombre de bonnes actions aura droit à une journée mémorable le 16 octobre 2017 et pourra participer à l'émission Donnez au suivant. Une liste d'actions pourra être remise aux familles pour leur donner des idées.

Fonds de dons : Madame Sauvé se questionne sur une manière d'aider monétairement des familles dans le besoin puisque ses premières tentatives n'ont pas été concluantes. La directrice lui mentionne alors la mise sur pied par l'école d'un fonds réservé pour des dons.

DekHockey Outaouais : Monsieur Larivière, président de cette ligue, veut solliciter les élèves de l'école à s'inscrire à cette activité qu'il considère comme bénéfique et moins couteuse que le hockey sur patins (150\$). Madame Blais lui mentionne qu'elle regardera s'il est possible que celui-ci vienne en discuter et faire essayer l'activité à l'école.

22. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21h30.

Proposition No.09 (2017-09-06)
Proposée par madame Blais
Appuyée par madame Taddio-Foster
Adoptée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet – Présidente

Mme Mélanie Mercier - Directrice